

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 86 (1941)  
**Heft:** 6

**Artikel:** "Une patrouille en goguette" : anecdote  
**Autor:** May, W. de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-342049>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## « Une patrouille en goguette »<sup>(1)</sup>

*Anecdote*

---

J'espère que la publication de ce souvenir, écrit après plus de quarante années, ne rendra pas suspect le gouvernement helvétique de nourrir des projets de conquêtes !

Pourtant il advint qu'un officier suisse, à la suite d'un pari engagé avec un officier d'un pays voisin, provoqua un incident diplomatique.

Nous nous trouvons en été de l'année 1897, en pleine période de paix.

En cette année, je payais mes chevrons d'argent de maréchal-des-logis dans une école de recrues à Z... L'instructeur en chef de notre arme avait inscrit au tableau de ces écoles, des patrouilles d'officiers, dénommées en l'occurrence « Distanzritt », courses qui devaient s'effectuer vers la fin du cours.

Ces patrouilles étaient conduites par un officier. Elles étaient composées d'un sous-officier et, selon leur mission, de quatre à six cavaliers; ces derniers triés sur le volet et, en principe, choisis parmi les hommes pointés pour les futurs cadres. La patrouille était montée sur de robustes chevaux du dépôt de la remonte — équipement et paquetage au complet, munitions de guerre en bandoulière. La longueur

<sup>1</sup> Un de nos correspondants occasionnels nous adresse le récit ci-dessus. Bien que cet article sorte quelque peu du cadre habituel de nos études, nous le publions volontiers, certains que nous sommes qu'il distraira nos jeunes lecteurs. (Réd.)

de ces courses de distance était calculée de telle façon que leur durée ne dépassât pas vingt-quatre heures. En plus de la mission d'ordre militaire, le chef de patrouille devait accomplir celle-ci au plus vite et ramener les chevaux en état de pouvoir passer, au retour, un modeste parc d'obstacles. La bonne moitié de cette course devait s'effectuer durant la nuit ; l'effort demandé à la jeune recrue et au cheval était considérable.

La patrouille qui nous intéresse aujourd'hui et dont le parcours inattendu demeure pour moi un plaisant souvenir, était confiée au lieutenant X., sportsman bien connu en ce temps-là et plus ou moins camarade d'un sportif de son âge, officier étranger, dont la cantine était marquée d'une couronne fermée.

Selon ce que j'ai compris par la suite, l'aventure que je rappelle ici a pris naissance sous forme d'un pari engagé entre ces deux jeunes gens, probablement au bar, comme on dit depuis lors, d'une station alpestre de notre pays, assidûment fréquentée en ce temps par les deux parieurs.

Mais abordons les faits : Vers la fin de l'après-midi, la patrouille composée de huit sabres, un officier, un sous-off. et six cavaliers, est prête au départ et le commandant de l'école transmet au lieutenant la consigne provenant d'un grand état-major fictif. — Cette consigne, nette et claire, est comprise par tous les hommes.

Il s'agit de rapporter, plan à l'appui, au plus vite, la capacité, au point de vue militaire, d'une petite gare, située en deçà mais non loin de la frontière, formée en cet endroit par un fleuve.

— A cheval !

Joyeusement, des deux côtés de la route, nos braves bêtes avangent, à l'allure d'un trot moyen, avalant kilomètre sur kilomètre. D'heure en heure nous quittons la selle pour accompagner au pas de course, durant dix minutes, nos chevaux. De temps en temps, dans quelque village endormi, nous nous accordons un court arrêt devant une fontaine. Cet arrêt

est mis à profit par le sous-officier pour vérifier le ferrage et pour faire rectifier le sellage. A part une coupure, toujours possible, il n'y a, du côté pieds, pas grand'chose à craindre, les chevaux ayant été ferrés à neuf. A chacun de ces arrêts, par contre, la sangle bat davantage les flancs et les plis d'une couverture mouillée risquent de blesser le dos.

Après minuit, un poteau indicateur nous apprend que nous approchons du but. La mystérieuse communion qui existe entre le cavalier et sa monture fait dresser les oreilles de celle-ci et le trot redevient plus souple.

« Halte ! — Pied à terre ! — Décrochez les gourmettes ! — Maréchal-des-logis, faites charger les mousquetons ! »

Au pas, à côté de nos chevaux, la vareuse ouverte et le képi suspendu à la garde du sabre, nous dépassons à notre étonnement la gare dont le nom s'était ancré en notre mémoire comme les pinces d'un homard. Nous continuons cette promenade à travers le village qui s'étend en pente douce depuis la gare vers le fleuve, éloigné d'environ deux kilomètres. En cet endroit, la route fait une forte courbe, masquant, par un pâté de maisons, le bâtiment de la douane suisse et l'entrée d'un pont. Ce pont a plusieurs particularités : Tout d'abord, il est immense, ensuite il est construit en bois, il est couvert et il forme, au milieu du fleuve, un angle marqué par une solide tour en pierre et formant la frontière entre la Suisse et le pays d'en face. De ce fait, il est impossible d'avoir une vue d'une extrémité du pont à l'autre. C'est à ces particularités que j'attribue en grande partie la bonne réussite du téméraire pari. Notez en plus que, en temps normal, ce pont connaît un grand trafic et qu'à cette époque le bruit de nombreux sabots ne pouvait guère éveiller la suspicion des sentinelles.

Avant d'être vus par le factionnaire de la douane suisse, le lieutenant nous fit remonter à cheval et c'est la chaînette du képi en jugulaire mais le sabre au fourreau que nous abordons ce pont.

Que diable, signifiait cette plaisanterie ? — Plus de doute possible : X. était en train de violer la frontière d'un pays voisin !

Au milieu du pont, deux sentinelles, le fusil suspendu à l'épaule, nous regardaient arriver et, sur quelques mots du lieutenant, nous accompagnaient gentiment jusqu'à la petite gare de cette ville où elles furent invitées à entrer, se taire et ne pas bouger.

Ce qui se passa durant l'entrevue du chef de cette gare et du chef de notre patrouille, je n'en sais rien, n'ayant reçu d'autres ordres de ce dernier que de placer des sentinelles, le mousqueton sous le bras, et de tenir prête notre petite troupe pour un départ immédiat, celle-ci dissimulée à proximité de ce lieu historique. — Pour des raisons faciles à comprendre notre lieutenant ne tenait pas à prolonger son séjour dans cette hospitalière petite cité. Nous sautions bientôt sur nos chevaux et c'est au trot allongé que, cette fois, nous repassions le pont après avoir tiré notre révérence à l'obligeant chef de gare et aux deux douaniers qui, visiblement, ne comprenaient rien de plus que nous à cette étrange histoire.

J'avais 19 ans à cette époque et il est pardonnable que l'aventure ait paru de taille à faire miroiter devant les yeux d'un jeune homme une carrière militaire exceptionnellement brillante. Mais bientôt cette gloriole s'évapora. En effet, le commandant de notre école devait avoir, inévitablement, un jour ou l'autre, connaissance de cette fantaisiste promenade et je le connaissais assez pour savoir que ni la fantaisie ni l'humour n'étaient de ses qualités prédominantes.

Je me suis toujours demandé — et je me le demande encore, quelle aurait été la ligne de conduite du lieutenant en cas d'alerte ou de résistance de la part de nos trois voisins ?

C'est dans une bonne écurie suisse que nos braves chevaux reçurent les soins dont ils avaient besoin ainsi qu'un semblant de repas et, installés dans une sympathique salle d'auberge, X. pouvait accomplir sa vraie mission en face du chef de gare

qu'on était allé tirer de son lit. Mis d'excellente humeur par la réussite de son exploit, le premier fit porter deux bouteilles de champagne à l'écurie tandis qu'un flacon du même cordial fut placé entre notre chef, le chef de gare en casquette et en pantoufles rouges et votre serviteur. Mais, comme nous avions perdu pas mal de temps par notre croisière supplémentaire, notre halte ne pouvait être que de courte durée.

Sembable au pigeon, le cheval, même à grande distance, connaît fort bien la situation de son foyer et le retour sur le chemin déjà parcouru fait miroiter devant ses yeux sa crèche bien garnie et son bon lit de paille fraîche. Donc, nul besoin pour le cavalier de pousser son cheval, au contraire. Mais, les heures passant, la cadence monotone du trot dans le silence du jour montant commence à exercer sa néfaste influence. Peu à peu, le sommeil enveloppe la patrouille, hommes et bêtes. Ennemi terrible auquel ni le chant, ni la cigarette ni l'éperon n'opposent une résistance prolongée. Le soldat, le sportif et la garde-malade connaissent cette lutte aux heures précédant le lever du soleil. Pour le cavalier, la lutte est double puisqu'il doit également lutter contre l'engourdissement qui gagne son cheval. Insensible aux aides, celui-ci poursuit son trot, qui devient de plus en plus incertain et qui a des « ratés ».

Tantôt en selle, tantôt au pas de course, la patrouille, tant bien que mal, conserve son allure et chacun s'efforce de ne pas s'écarter de la route qui s'allonge dans la lumière blafarde des premières heures du jour. C'est l'heure des visions.

Mais — cette colonne à cheval s'avançant vers nous, ce bruit de sabots qui l'accompagne, est-ce bien un mirage ? — Du même coup nous sommes et renseignés et entièrement réveillés !

Voici ce qui s'était passé : Sitôt remis de leur étonnement, les trois compères de l'autre côté du pont avaient sauté sur le téléphone pour faire rapport aux autorités de leur localité

de l'arrivée et du départ d'une « surprise-party » de huit dragons suisses, armés de pied en cap. Ces autorités, à leur tour, ne sachant pas si ce cas devait être soumis à la compétence d'un jurisconsulte ou s'il était du domaine d'un aliéniste demandaient par fil des directives à leur gouvernement. L'étonnement dans la capitale ne fut pas moins grand. Berne interpellée alerta, à son tour, toutes les places d'armes en Suisse susceptibles d'être la cause de cet incident.

Ainsi, une demi-heure après l'arrivée de cette information, un escadron, précédé d'un service d'exploration, se mit en marche pour aller cueillir les huit farceurs et pour les soulager de leurs armes.

Le galop à travers le parc d'obstacles fut épargné aux chevaux ainsi que toute corvée et tout service de garde aux hommes. Mais ni pour une carte supplémentaire de beurre ni pour trois décis de benzine, je ne voudrais revivre l'heure qui suivit l'appel principal de ce soir ! Plaqué contre le bureau du Commandant et tout en livrant un furieux combat contre le sommeil, je m'efforçais de rédiger mon rapport.

Le lendemain matin, les chevaux et le groom de notre lieutenant avaient disparu de nos écuries. Par contre, durant quelques jours, nous apercevions dans l'encadrement d'une fenêtre au troisième étage, le héros de l'aventure, qui avait tout loisir de réfléchir aux inconvénients possibles d'un pari trop audacieux.

Ai-je noté que la cité dont nous venions de faire la connaissance abritait dans ses murs une petite garnison ?

W. DE MAY.

---